

ABONNEMENTS

LOT et Départ. limitr.
3 mois 6 mois 1 an

25 fr. 40 fr. 70 fr.

Autres départements
3 mois 6 mois 1 an

26 fr. 50 42 fr. 73 fr.

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT - Paraissant les Mercredi, Vendredi & Dimanche

TÉLÉPHONE 31

Compte postal :
5399 TOULOUSE

Les abonnements
se paient d'avance

Changement
d'adresse : 1 franc

50^c

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS

Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction

Directeur : A. COUESLANT

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)...	2 fr. 25
RECLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
2 ^e page	6 fr. »

50^c

BIOTHÈQUE DE CAHORS

TOUJOURS LES MÊMES

— Vous vous étonnez de trouver les plus acharnés défaits d'autrefois parmi les plus ardents « gaullistes » d'aujourd'hui ! D'où leur vient, vous demandez-vous, cette ferveur patriotique à ces antipatriotes qui dénoncent comme tiède et suspect le nationalisme de Pétain et de Darlan, qui réclament la « résistance à outrance » — résistance on ne sait pas comment ni avec quoi ? Peut-être avec nos 1.500.000 prisonniers !

— C'est vrai ! Je ne comprends rien à ce retournement !

— Parce que vous vous laissez tromper par une fausse apparence ! En réalité, ces hommes n'ont pas changé. Ils sont toujours du mauvais côté, du côté où l'on fait du mal à la France. Leurs procédés se sont retournés en même temps que les circonstances. Voilà tout. Mais leur but est resté le même : ils travaillent toujours à perdre notre patrie !

— Comment expliquer ce phénomène ?... Voyons, rappelez-vous ! Ça ne date pas du déluge ! Pendant vingt et trente ans, on a pu ces partis et ces hommes ralliés autour du drapeau rouge, hurlant l'Internationale, leur hymne sacré, qui commandait aux travailleurs de tout chambarder, aux soldats de mettre « la crosse en l'air » et de tirer sur leurs généraux ! A bas l'armée ! Pas un sou, pas un homme pour la Défense Nationale ! La Grève Générale contre la mobilisation !... Voilà quels étaient leurs mots d'ordre. Je n'invente rien ! Voilà ce qu'ils ont dit, redit, proclamé, prêché presque jusqu'à la veille de la guerre ! Alors, comment ces mêmes hommes, ces mêmes partis peuvent-ils soutenir qu'on ne s'est pas assez battu et réclamer la guerre « jusqu'au bout », comme si on n'y était pas, hélas ! au bout !

— Précisément, ils trouvent que la France n'y est pas assez et ils voudraient lui enlever la seule chance de se sauver qui est de conclure la paix dans les meilleures conditions possibles ! A votre tour, rappelez-vous dans quelles circonstances et à quelle époque s'est produit ce que vous appelez leur « retournement », alors vous comprendrez tout !

— Jusque dans les environs de 1934, c'est-à-dire tant que la France est restée la plus grande puissance militaire d'Europe, ils sont restés franchement antimilitaristes et antipatriotes. C'EST QU'À CE MOMENT, SI LA FRANCE AVAIT FAIT LA GUERRE, ELLE ÉTAIT SÛRE DE LA GAGNER ! Alors, ils criaient « à bas la guerre » parce que cela signifiait « à bas la victoire de la France ! » En même temps, ils s'acharnaient à l'affaiblir de l'intérieur pendant que ses adversaires du dehors se fortifiaient. Au Parlement, ils votaient contre la ligne Maginot, ils réclamaient le désarmement « unilatéral », la suppression du service militaire, la réduction massive des crédits de défense nationale. Dans le pays, ils poussaient les soldats à l'indiscipline, les ouvriers à la révolution. Ils organisaient méthodiquement le désordre, la révolte sociale, les grèves de fonctionnaires, la sous-production, le sabotage dans les usines de guerre, etc... Bref, tout ce qui pouvait réduire le pays à l'impuissance.

— Puis, quand ce beau travail eut produit ses résultats, c'est-à-dire quand l'équilibre fut rompu à notre détriment, quand la supériorité de force guerrière eut passé de notre côté à l'autre côté, quand nous fûmes décidément les plus faibles au lieu d'être les plus forts, alors, brusquement, ces mêmes partis et ces mêmes hommes se « retournèrent » comme vous dites. Le moment était venu de réaliser leur grand dessein, de récolter le fruit de tant d'efforts ! A ORS CES PACIFISTES SONT DEVENUS BELLIQUEUX, ALORS CES ANTIQUELIERES ONT POUSSÉ LA FRANCE À LA GUERRE PARCE QU'ILS ÉTAIENT SÛRS QUE LA FRANCE LA PERDRAIT ! Cela s'est fait sur un mot d'ordre venu de l'étranger et dont on pourrait préciser exactement la date puisqu'ils eurent le cynisme de la faire afficher en lettres énormes sur les murs de toutes les communes de France !

— Oui, je me rappelle ces scandaleux placards où ils affichaient orgueilleusement leur honte. Et c'est à dater de ce jour qu'ils écorchèrent leurs bouches et nos oreilles à gueuler la Marcellaise sur l'air de l'Internationale... Mais aujourd'hui ?

— Eh bien ! aujourd'hui, ils continuent à obéir à l'étranger ! Seulement ce n'est plus le même ! Il s'agit d'achever la ruine de la France ou d'empêcher son redressement ! « L'unique voie de salut », nous répètent Pétain et Darlan, c'est la négociation ! Voilà pourquoi ils poussent toujours à la guerre !

Emile LAPORTE.

Nos Echos

Trop par ci, pas assez par là.

Une des causes — lointaines, si l'on veut — du conflit actuel, a été la répartition — des richesses dans le monde. A cet égard, la guerre — pour l'instant, du moins — loin de remédier au mal, n'aura fait que l'aggraver.

Ainsi, tandis que — pour ne parler que de nous — nous manquons de maïs pour nourrir le bétail, l'Argentine, elle, en regorge à ne falloir décrire une grande partie de la récolte, a déclaré le ministre de l'Agriculture de ce pays trop fortuné. A cet effet, les usines ont été invitées à employer le maïs comme combustible et l'on envisage, d'autre part, de faire de l'alcool de maïs. Enfin, les producteurs devront réduire leurs emblavures de 10 0/0.

Sans le blocus anglais, peut-être pourrions-nous profiter de cette surabondance...

Il y avait vraiment — et il y a plus encore — quelque chose de détraqué sur notre planète ronde. Espérons que la guerre aura au moins servi — dès que reviendra la paix — à lui remettre « la boule » en place.

Pour sauver le vignoble français.

Si nous voulons conserver cette richesse nationale qu'est la vigne, et continuer à jouir de son fruit qui, cette année, nous aura été si précieux à tant d'égards (raisin, sucre de raisin, vin, alcool, etc...), il nous faudra probablement l'année prochaine lui consentir d'héroïques et de douloureux sacrifices, selon les termes mêmes du ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M. Caziot.

C'est qu'en effet, le sulfate de cuivre, que déjà cette année nous possédons en quantités insuffisantes, fera davantage défaut alors. Com-

ment suppléerons-nous à cette déficience ? Le ministre nous l'a dit sans mâcher les mots : en sacrifiant tous les objets de cuivre dont nous n'avons pas l'emploi indispensable. C'est à ce prix que nous sauverons le vignoble français, c'est-à-dire un des éléments essentiels du patrimoine national.

Avertissement.

On ne peut pas dire que les comptes rendus des travaux de la Chambre de Commerce soient passionnément d'une lecture passionnante. Ni que ce qu'ils racontent fasse l'objet de l'attention particulière du grand public.

Pourtant, ils contiennent parfois des renseignements dont il n'est pas possible de nier l'intérêt. Je trop fortuné. A cet effet, les usines ont été invitées à employer le maïs comme combustible et l'on envisage, d'autre part, de faire de l'alcool de maïs. Enfin, les producteurs devront réduire leurs emblavures de 10 0/0.

Sans le blocus anglais, peut-être pourrions-nous profiter de cette surabondance...

Il y avait vraiment — et il y a plus encore — quelque chose de détraqué sur notre planète ronde. Espérons que la guerre aura au moins servi — dès que reviendra la paix — à lui remettre « la boule » en place.

Pour sauver le vignoble français.

Si nous voulons conserver cette richesse nationale qu'est la vigne, et continuer à jouir de son fruit qui, cette année, nous aura été si précieux à tant d'égards (raisin, sucre de raisin, vin, alcool, etc...), il nous faudra probablement l'année prochaine lui consentir d'héroïques et de douloureux sacrifices, selon les termes mêmes du ministre secrétaire d'Etat à l'Agriculture, M. Caziot.

C'est qu'en effet, le sulfate de cuivre, que déjà cette année nous possédons en quantités insuffisantes, fera davantage défaut alors. Com-

Parlant aux Français Pétain leur a dit :

Vous n'êtes ni vendus, ni trahis, ni abandonnés ! Ceux qui vous le disent vous mentent, vous jettent dans les bras du communisme !... Venez à moi avec confiance ! Tous unis nous sortirons de la nuit où nous a plongés l'affreuse aventure !

Voici le texte du message radiodiffusé adressé aux Français par le maréchal Pétain à l'occasion de l'anniversaire de son accession au pouvoir :

Français, Le 17 juin 1940, il y a aujourd'hui une année, j'adressais mon premier appel à la France.

Le disque qui l'enregistra va tourner devant vous. Entendez-le. Il vous replacera dans l'atmosphère du jour où cet appel fut prononcé :

Français, A l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France ; sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que, par sa magnifique résistance, elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander ; sûr de la confiance du pays tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer ses malheurs.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude.

C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé, cette nuit, à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec moi, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'obéir qu'à leur foi en le destin de la Patrie.

Voilà ce que, d'une voix cassée par l'émotion, je vous disais le 17 juin 1940.

Ma voix, aujourd'hui, s'est affermie, car la France se relève. Mais bon nombre de Français se refusent à le reconnaître. Croient-ils vraiment que leur sort est plus tragique qu'il y a un an ?

Français, vous avez vraiment la mémoire courte. Souvenez-vous de ces colonnes de fuyards comprenant des femmes, des enfants, des vieillards, juchés sur des véhicules de toute nature, avançant au hasard, dominés par la crainte et la volonté d'échapper à l'ennemi, s'arrêtant le soir sur les côtés de la route, hommes et bêtes harassés de fati-

gue et obligés de repartir le lendemain, de bonne heure, afin de ne pas perdre leur place dans la colonne.

Quelle épreuve pour ces braves gens et quelle angoisse lorsque des mitrailles venaient survoler la colonne !

Aujourd'hui vous avez, pour la plupart, regagné vos foyers ; sans doute, les prisonniers n'y sont pas encore rentrés. Les femmes luttent et souffrent. Le ravitaillement se fait mal. Les taxations vous exaspèrent. Vos enfants ne mangent pas toujours à leur faim. Mais la France vit !

Les maisons, les ponts, les usines se reconstruisent. Faut-il vous dire l'immense effort de notre agriculture qui, malgré l'absence d'un million d'agriculteurs prisonniers, a remis en culture un million d'hectares nouveaux. Faut-il vous dire que notre jeunesse a raidi ses muscles et son âme ? Que la pureté, l'idéal, l'esprit de sacrifice s'imposent chaque jour avec plus de force, avec plus de raisonnablement ?

Faut-il vous rappeler le jugement que portent, sur notre pays, les nations neutres, l'hommage qu'elles rendent à notre premier redressement ?

Croyez-moi, le moment n'est pas venu de vous réfugier dans l'amertume et de sombrer dans le désespoir.

Vous n'êtes ni vendus, ni trahis, ni abandonnés. Ceux qui vous le disent vous mentent, vous jettent dans les bras du communisme. Vous souffrez et vous souffrirez longtemps encore, car nous n'avons pas fini de payer toutes nos fautes.

L'épreuve est dure et beaucoup de bons Français et, parmi eux, les paysans et les ouvriers, l'acceptent avec noblesse. Ils m'aident aujourd'hui à supporter ma lourde tâche.

Mais il me faut encore. Il me faut votre foi, la foi de votre cœur, la foi de votre raison. Il me faut votre sagesse et votre patience.

Vous ne les acquerrez que dans la discipline que je vous impose et dont seuls, les oublieux de notre histoire et les adversaires de notre unité cherchent à s'évader.

Rappelez-vous surtout que vous êtes des hommes. Des hommes d'une vieille et glorieuse nation. Ressaisissez-vous. Chassez vos alarmes, Venez à moi avec confiance.

Tous unis, nous sortirons de la nuit où nous a plongés l'affreuse aventure !



Chronique du Lot

Pour le REBOISEMENT du Quercy

La destruction des forêts durant ces cent dernières années !

« Les Forêts-Vierges du Quercy, il y a 3.000 ans. Leur destruction par l'homme jusqu'au XIX^e siècle », tel est le titre de l'étude magistrale qu'Armand Viré, grand défenseur du Quercy, publie à la Revue Scientifique, le 22 juillet 1933.

Nul travail d'ensemble ne peut mieux schématiser le recul de la forêt qui couvrait le Quercy, aussi le résumerons-nous.

A l'époque préhistorique, le Quercy était entièrement recouvert de forêts. Leur destruction commença à l'époque du Fer. En effet, les peuplades antérieures à l'époque dite gauloise protègèrent leurs cités de remparts, formés d'un amalgame de moellons et de bois, qu'elles rendaient homogène en y mêlant le fer.

Dans certaines feuilles, les centres de bois furent encore trois mètres d'épaisseur... et elles datent de 10 siècles avant Jésus-Christ.

Par la suite, durant l'indépendance gauloise, les fortifications se composèrent d'une carcasse de poteaux entrelacés, chevillées de pointes en fer, elles-mêmes façonnées à des forges au bois.

En élevant ce qui resta des anciens camps retranchés de Murcens et de l'Impérial, Armand Viré est arrivé à pouvoir évaluer que la construction d'un seul rempart de Murcens avait exigé vingt mille arbres, d'une moyenne de 15 mètres de long et de 30 cm. de diamètre.

Or, à ce moment là, ces arbres étaient pris sur place et on sait, de nos jours, le caractère absolument désertique et presque absolument désertique de la Brannhie, entre Dordogne et Célé, où est situé Murcens.

Du reste, à propos du siège d'Uxellodunum (de Puy-Issould), au bord de la vallée de la Dordogne, à Saint-Denis-près-Martel, Jules César, dans ses Commentaires, nous apprend que Drapès et Lucler (Luctérius) s'étaient échappés grâce à d'étroits sentiers boisés (Silvestris angustique itineribus).

Au début de la période romaine, les forêts du Quercy étaient encore abondantes et bien fournies.

Entre Toulouse et Montauban s'étendait la Grand'Selve (Grandis Sylva). Il n'en reste guère trace.

Les limites du Toulousain, du Quercy et du Rouergue étaient entièrement forestières, s'il faut en croire l'étude de A. Maury sur les « Forêts de la Gaule ».

Dans le Quercy proprement dit, la forêt de Trézagou (Tregosou) couvrait tous les environs de Saint-Céré, y compris les croupes aujourd'hui dénudées du vaste oppidum des Césarines.

Elle a à peu près disparu complètement dans sa partie caussenarde.

Aux VIII^e et IX^e siècles, Figeac était en pleine forêt.

Le 23 septembre 838, Pépin I^{er}, roi d'Aquitaine, confirme à l'Abbaye de Conques la possession de la forêt de Prendignes (Foresta nostra qui nominatur Ponderonia, qui couvrait tout l'est du département actuel du Lot, depuis Lacapelle-Marival jusqu'en Auvergne.

A l'ouest du département, les bois de Bourzoules sont un faible vestige de la forêt de Ver ou Sylva Edobolo : la partie orientale alimentait, aux XVIII^e et XIX^e siècles

les hauts fourneaux de la forge de Bourzoules (près Souillac) qui exportait jusqu'aux Antilles.

Tout le monde a contribué peu ou prou au déboisement : nobles, roturiers, moines et surtout quelques professions avides de feu de bois : les charbonniers, les forgerons, les fondeurs, les tuiliers, les briquetiers, les cendriers, qui brûlaient les arbres pour en extraire la cendre nécessaire à la fabrication du verre.

El il faudrait ajouter à cette liste les chaudronniers, les sabotiers, les charbons, etc...

Bref, tout le monde coupait mais personne, bien entendu, ne replantait et la forêt reculait chaque année un peu plus.

Malgré cette destruction systématique et les ravages des guerres de Cent ans et de religion, où l'incendie de forêt fut souvent une méthode de combat, quelques grands bois avaient pu résister.

Telle était la forêt de Rocamadour. Ce pèlerinage célèbre, situé aujourd'hui entre des rochers nus et à peu près pelés, fut, jusqu'au début du XIX^e siècle, un lieu boisé.

C'est la vallée ténébreuse (vallis tenebrosa) dont nous parlent les actes de Saint-Amador.

La Révolution française vint malheureusement bouleverser l'effort constitué par l'ordonnance de 1669 de Colbert, laquelle est considérée aujourd'hui encore comme le chef-d'œuvre de la législation forestière.

Malgré la tentative de répression de la loi du 16 Nivose, an IX, le mal s'aggrava dans des proportions considérables.

Dès le début, les paysans se précipitèrent sur les grands bois, les incendient pour créer des pâturages et des cultures.

En 1791, les moines de Rocamadour se plaignent des ravages que les habitants exercent dans leurs forêts, enlevant les arbres de haute futaie, tout le bois d'œuvre, pour ne laisser que le sol nu, où vont paquer chèvres ou moutons, aussi rien ne repousse.

Il en fut de même dans le Ségal où les 1.500 hectares de la grande forêt de la Lutzette, dans la commune de Seyssac, appartenant au duc de Luyne, furent complètement rasés. Il en fut de même des bois de Couzon, sur l'emplacement desquels il n'existe plus qu'un grand désert.

Lisons et relisons attentivement la conclusion par laquelle Armand Viré termine son remarquable exposé de l'histoire de la forêt du Quercy.

« Le XIX^e siècle continue, dit-il, la tradition dévastatrice en ajoutant un nouveau fleau aux fleaux anciens : le mouton et la chèvre font l'objet d'un élevage intensif.

En broutant les jeunes plants, en arrachant l'herbe au lieu de la couper, ils contribuent à faire de grandes étendues de nos Causses des succédanés du Sahara.

Certes, l'exploitation du mouton fut, pendant un temps, une réelle source de richesse pour nos paysans. Mais l'élevage du mouton est, dans nos Causses non irrigables, une industrie de produits : là où passe le mouton, l'herbe ne repousse plus. Le mouton ne la tond pas, il l'arrache.

Et cela est si vrai que j'ai entendu maintes et maintes fois les doléances des éleveurs se plaignant que, dans le même domaine où leur grand-père nourrissait mille moutons et plus, ils ne pouvaient plus en tenir que deux ou trois cents, et encore péniblement. Pour les consoler je leur déclarais, avec explications à l'appui, que dix ans plus tard ils n'en pourraient plus élever du tout.

(Lire la suite en deuxième page)

INFORMATIONS

Les Anciens Combattants Lorrains expriment leur gratitude à l'Amiral DARLAN

De nouveaux témoignages montrant la compréhension croissante de l'opinion pour la ligne politique qu'il a adoptée, en plein accord avec le Maréchal, ne cessent de parvenir à l'Amiral Darlan. Aujourd'hui, c'est l'Association des mutilés et anciens combattants de la Grande Guerre, région lorraine, qui exprime sa profonde gratitude au vice-président du Conseil et lui adresse l'expression de son entière confiance.

Gratitude, dit le message, pour les résultats obtenus dans la politique extérieure de l'Amiral, et notamment pour la libération de nos camarades de la guerre 1914-1918, qui connaissent, certains pour la seconde fois, les souffrances et la tristesse de la captivité, et qui vont, grâce à la politique à la fois prudente et résolue du vice-président du Conseil, retrouver leurs foyers.

Confiants sans réserve pour la poursuite de cette politique curative que peut seule redonner à la France, malgré sa dure défaite, la place à laquelle lui donne droit dans l'Europe de demain, son glorieux passé et sa ferme volonté de rénovation.

Les anciens combattants lorrains, qui n'ont aucune leçon de patriotisme à recevoir de personne, prient respectueusement et fermement l'Amiral Darlan de poursuivre sa tâche, malgré l'hostilité intéressée des uns et l'incompréhension des autres, en dépit de l'effort de rallier au Maréchal les hésitants et les pusillanimes, ceux qui n'ont pas compris eux, ceux qui s'attardent à des conceptions périmées. Ils sont prêts à combattre les mauvais Français qui vont chercher leur mot d'ordre à l'étranger, et qui s'évertuent à entraver la Révolution nationale entreprise par le chef aimé et vénéré, le Maréchal Pétain.

Le reportage radiodiffusé du voyage du Maréchal

Le reportage du voyage du Maréchal en Limousin et dans la Marche sera diffusé de 19 h. 10 à 19 h. 30 jeudi et vendredi par tous les postes du réseau national.

Un traité d'amitié germano-turc a été signé mercredi à Ankara

Un traité d'amitié entre l'Allemagne et la Turquie a été signé mercredi soir par MM. Saradjoglou et Von Papen, pour une durée de 10 ans, impliquant le respect de l'intégrité territoriale des deux pays.

Après l'échange des signatures M. Saradjoglou a fait l'éloge de M. Von Papen qui a fait preuve, pour arriver à ce résultat, des qualités d'un très grand diplomate.

Une note du Portugal aux Etats-Unis

Le Portugal a adressé au gouvernement des Etats-Unis une seconde note lui demandant de reconnaître le gouvernement du Portugal et de ses colonies.

FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA RESTAURATION PAYSANNE

La loi du 27 août 1940 a organisé la formation professionnelle des jeunes citadins dans l'agriculture et l'artisanat rural.

Cette formation professionnelle peut être résumée ainsi :

« Pour les jeunes gens : Les jeunes garçons sortant de l'école primaire, aimant la vie au grand air, l'esprit d'initiative et ayant une bonne santé doivent s'adresser à la Mission de Restauration paysanne qui les mettra en rapport avec une famille paysanne ou artisanale rurale (charbon, maréchal-ferrant, bouillier, etc...) dans laquelle ils feront un apprentissage.

Cette famille judicieusement choisie pour son honnêteté le recevra comme son enfant et le formera en vue de sa profession future, en lui assurant, outre de bonnes conditions matérielles de nourriture et de logement, une rémunération mensuelle fixée par une commission spéciale.

Le contrat d'apprentissage est d'un an. Le jeune homme apporte de sa part de son trousseau ; le Secours National peut ajouter le complément nécessaire, si l'apprenti est nécessaire.

Une assistante rurale est en rapport avec lui et veille à sa tenue, à son bien-être et à ce qu'il suive les cours de formation par correspondance.

Le contrat d'apprentissage n'est pas un ouvrier agricole, ni un valet de ferme salarié.

Pour les jeunes filles : Pour la jeune fille l'apprentissage dans la famille n'a pas été envisagé. Par contre, des Centres familiaux agricoles ont été créés par la Mission de Restauration paysanne dans lesquels les jeunes filles sont mises au courant, par des monitrices, de la tenue de l'habitation rurale, des travaux ménagers, basse-cours, laiterie, jardinage, comptabilité de la maison ; elles sont nourries et logées gratuitement pendant leur stage.

La Mission de Restauration paysanne a déjà obtenu des réalisations très satisfaisantes dans divers départements.

Actuellement de nombreuses familles rurales de toute la région se proposent de recevoir des apprentis.

La Délégation de la Mission de Restauration paysanne du Ministère de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture, rue Emile-Zola à Cahors, peut fournir actuellement tous renseignements sur l'apprentissage des jeunes gens et jeunes filles et inscrire les familles rurales qui désirent recevoir en stage un apprenti, et les jeunes gens et jeunes filles de 14 à 18 ans susceptibles de faire un apprentissage.

EN PEU DE MOTS...

— Le tribunal correctionnel de La Rochelle a condamné à 4 mois de prison et à 200 francs d'amende le nommé Roger Sécheret, 51 ans, conseiller municipal de Nuaillé-Aunnis qui, dans un café, avait proféré des injures contre le Chef de l'Etat.

— Un violent cyclone a ravagé la côte de Malabar. On compte 108 morts ; des milliers de maisons d'habitations sont détruites, les récoltes sont ravagées sur des centaines de kilomètres.

— La femme d'un mineur, à Cadix, vient de mettre au monde deux frères siamois qui sont liés par la poitrine. Cependant, ces deux enfants sont, à part cela, normalement constitués.

— Mme veuve Caroline Barillon, née à Fontenay-le-Comte (Vendée), aura 100 ans le 23 juin. Elle n'est atteinte d'aucune maladie et est très gaie.

JEUNE FRANÇAIS !

Engage-toi dans l'armée : elle t'offre un idéal et un beau métier.

Délégués régionaux à l'Agriculture

De l'« Officiel » : Sont nommés délégués régionaux de l'Agriculture pour le département du Lot : Délégué régional, M. Miquel, délégué adjoint, M. Carrade.

POUR LE REBOISEMENT DU QUERCY

(Suite)

Cette prédisposition s'est fatalement réalisée et le troupeau de moutons n'a cessé, depuis lors, de diminuer. C'était, en effet, un raisonnement à courte vue que de s'acharner à détruire les bois pour avoir des pâturages à moutons, alors que l'existence de bois permet seule la formation de pâturages gras et résistants pouvant nourrir sûrement un nombre constant de bêtes.

A force de courir après un bénéfice immédiat, le paysan ne voyait pas qu'il perdait, par la suite, un bénéfice beaucoup plus considérable et que, sachant la proie pour l'ombre, il sacrifiait beaucoup pour gagner peu.

Toute la misère du département est venue de cette erreur; ou il n'y a ni bois ni pelouses, il n'y a point de sources.

Faute de bois et d'eau, point d'hommes et de bêtes.

Ne dois-je pas rappeler l'opinion décisive d'Onésime Reclus, dans son manuel de l'éau :

« On ne citerait probablement pas un de nos plateaux, quelle que soit sa nature intime, qui n'ait été condamné à voir la vie s'enfuir, faute d'eau, après que l'eau s'est enfuie faute d'arbres. « Il n'en est donc pas où l'on n'ait le devoir de réinstaller l'homme en y ramenant l'eau par le renouveau de l'ancestrale forêt ».

Or, tandis que nous pouvons constater, grâce à l'érudition du savant érudit Armand Viré, dont l'activité n'a cessé de s'exercer en faveur du Quercy depuis près de quarante ans, qu'on a tout fait pour déboiser, nous constatons, par contre, que rien ne fut fait pour recréer la forêt au fur et à mesure qu'on la détruisait.

(à suivre)
Docteur René DEGRADAL,
Délégué Principal du T.C.F.

CARTE DE VÊTEMENTS

Les cartes de vêtements et d'articles textiles vont être distribuées au public.

Ces cartes sont provisoires et leur durée est prévue pour six mois. Cependant l'usage de la carte par le consommateur ne pourra avoir lieu qu'après publication de la loi au J.O.

La carte sera remise en échange du coupon n° 9 de la carte d'alimentation à tout consommateur résidant en France, âgé de plus de 3 ans ou devant atteindre cet âge, avant le 1^{er} septembre 1941.

Sont exclus de la carte les militaires, les jeunes gens des camps de jeunesse et, en général, toute personne appartenant à un service ou collectivité publique habilité à titre obligatoire le personnel à sa charge.

La distribution des cartes de vêtements au public se fera de la façon suivante, par ordre alphabétique et aux jours indiqués.

Il sera remis à chaque consommateur une fiche de demande de carte; cette demande, que l'on pourra soumettre aussitôt, devra être remise avec la carte d'alimentation correspondante, au service de distribution.

La carte de vêtements sera établie tout de suite et remise à l'intéressé, salle du Conseil Municipal, de 8 h. 30 à 12 h., et de 14 h. à 18 h. 30.

En raison du temps que demande l'établissement d'une carte de vêtements et pour ne pas prolonger l'attente devant les guichets, le public est instamment prié de se conformer aux instructions.

Jeu 19 juin : les personnes dont le nom de famille commence par la lettre A.

Vendredi 20 juin et samedi 21 juin : lettre B.

N.B. — Les autres jours de distribution seront indiqués par la voie de la presse.

COUR D'ASSISES DU LOT

A la session des Assises du Lot qui s'ouvrira à Cahors lundi 30 juin, deux affaires seront jugées :

1^{re} Affaire. — Coups et blessures volontaires ayant entraîné la perte d'un œil. L'accusé est le nommé Achille Quercy, 46 ans, propriétaire à Corn (Lot). 12 témoins sont cités dans cette affaire.

2^e Affaire. — Vol qualifié, tentative d'incendie volontaire. L'accusé est le nommé Paul Bosc, 19 ans, demeurant à Figeac. 11 témoins sont cités dans cette seconde affaire.

RECENSEMENT DES GAZOGÈNES

La Préfecture communique :

Les propriétaires de différentes catégories de gazogène ne produisant pas eux-mêmes le combustible nécessaire à leur approvisionnement sont invités à souscrire, dans les Mairies, une déclaration comportant divers renseignements, avant le 30 juin 1941, dernier délai.

Faute de déclaration, ces propriétaires risquent de ne pas être compris dans les répartitions en cours de préparation et seront de ce fait privés de combustible.

AUX DROGUISTES

La Chambre de Commerce du Lot informe les négociants intéressés de la création d'un « Groupe professionnel de la droguerie en détail de la IX^e région économique », dont le siège social est situé 42, rue de Rémusat à Toulouse.

Tous renseignements utiles concernant la profession leur seront fournis par cet organisme.

Enseignement primaire

Mlle Yvonne Veysières, institutrice à Aynac, est nommée à Rampoux.

Mauvais pêcheurs

Contravention a été dressée par la gendarmerie de Luchez à deux étrangers qui, le 8 juin, se servaient de la pêche à la main et se servaient de cartouches de dynamite.

Il a été établi que les cartouches avaient été volées à l'entreprise électrique Grézels, où travaillaient les deux pêcheurs.

Le procès-verbal a été transmis au Parquet.

CAHORS

UN PEU DE LUMIÈRE, S.V.P.

Au temps où dans toutes les régions de France on se préoccupe de mettre à la disposition des habitants la force et la lumière électriques, il est encore des villes dont les abords sont désertés; nous voulons parler de Cahors en Quercy et de son faubourg Coly.

Il y a là cinq immeubles abritant une vingtaine d'habitants. Le courant s'arrête à une centaine de mètres des maisons et les difficultés matérielles sont telles, paraît-il, qu'il ne peut aller au-delà et cela malgré les demandes répétées des intéressés, et il faut bien le dire, l'indiscutable bienveillance de la municipalité cadurcienne.

C'est vraiment incompréhensible ! La menace d'un nouvel hiver sans lumière (néon, bougies, lanternes) fait la demande des intéressés plus instante.

Espérons qu'elle pourra être entendue.

MORT DE M. HENRI RAMET

Nous avons appris avec un bien vif regret la mort de notre distingué compatriote M. Henri Ramet, premier président honoraire de la Cour d'Appel de Toulouse, décédé à Toulouse dans la nuit de lundi, à l'âge de 82 ans.

Originaire de Martel dont il était maire, M. Henri Ramet était une des personnalités remarquables du Quercy.

Ce grand magistrat fut aussi un grand lettré. Poète, il a publié jadis deux volumes de vers pleins de verve, de spirituelles comédies et de proverbes.

Il a donné des études originales, notamment sur la « Madone de l'arsenic », la trop célèbre Mme Lafargue, dont il a tenté la réhabilitation; et sur trois poètes quercynois du seizième siècle, Clément Marot, Hugues Salel et Olivier de Magny.

Mais il aura été surtout un historien et un archéologue, fervent admirateur et serviteur de sa petite patrie, le Quercy, et de sa patrie d'adoption, Toulouse.

Nous saluons respectueusement la mémoire de M. Henri Ramet et nous adressons à Mme Ramet, à ses enfants, Madeleine Ramet-Gautier et M. Gautier, l'expression de nos bien sincères condoléances.

DONS GÉNÉREUX POUR NOS PRISONNIERS

Un groupe d'habitants des Quatre-Routes a adressé, au Président de la Croix-Rouge, à Cahors, la somme de cinq mille francs, deuxième envoi, en faveur de nos prisonniers de guerre.

Les administrateurs et le personnel des Caves Cadurciennes, Bardin et Cie, ont fait un versement de cinq cents francs pour le même objet.

Ces dons généreux permettront l'envoi de colis gratuits à bon nombre de prisonniers démunis de ressources.

En exprimant toute notre reconnaissance aux donateurs, nous faisons des vœux pour que leur beau geste suscite de nombreux imitateurs.

LES AMIS DE LA LÉGIION

Pour des raisons d'ordre matériel, la réunion de la Légion et des Amis de la Légion, prévue pour le vendredi 20 juin, est reportée au mardi 24 juin, toujours à 20 h. 30, mais aura lieu au Théâtre Municipal.

Faculté de médecine

Nous apprenons avec un réel plaisir le succès de notre jeune et sympathique compatriote, M. Guy Mottaz, ancien élève du Lycée Gambetta, qui vient de subir brillamment les épreuves du P.C.B. devant la Faculté de Médecine de Toulouse.

Nous bien vives félicitations à notre jeune ami qui est le fils de M. et Mme Mottaz, instituteurs à Thérac et le petit-fils de M. et Mme Mottaz, instituteurs en retraite à Cahors.

CIRCULATION INTERDITE

Le maire de Cahors vient de prendre l'arrêté suivant à propos des courses nautiques du 22 juin :

Article 1^{er}. — La société « L'Avion Cadurcien » devra établir, sur la route nationale n° 33, de Cahors à Figeac, deux barrages interrompus de la circulation, l'un en face de Regourd, et l'autre à la bifurcation de la dite route avec celle désignée communément sous le nom de « Côte des Evêques » dont le passage devra être laissé libre.

D'autres barrages seront établis : Place Lafayette, à hauteur de la grille du monument aux Morts du Lot, face Est; rue de l'Abreuvoir, quelques mètres avant la grille; à l'entrée du sentier qui prend naissance au chemin de ronde de la Barbacane.

Article 2. — Les barrages seront établis le dimanche 22 juin, à 14 heures, et devront être enlevés le même jour, à 18 heures.

Propriétaires de moulins à huile de noix

Les propriétaires du département du Lot ayant en activité un moulin à huile de noix doivent immédiatement en aviser le Ravitaillement Général en indiquant les quantités traitées en 1938 et 1940, et la destination qui leur a été donnée.

Etrangers en défaut

Les deux sujets espagnols Simon Ruiz, 45 ans, menuisier et Bernardo Bernal, 33 ans, ouvrier agricole, ont été verbalisés pour défaut de sauf-conduit ou de carte de circulation.

Deuxième distribution de bons de sulfate de cuivre

Un deuxième contingent de 8.197 kilos de sulfate de cuivre a été attribué à la commune de Cahors.

Les intéressés pourront retirer leurs bons à la mairie, 1^{er} étage, à partir de jeudi 19 juin, de 8 h. 30 à midi et de 14 heures à 18 heures.

Les Sports

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas

Pour nos prisonniers. — Les mouvements de jeunesse d'Albas ont donné une séance récréative qui a produit une somme approchant mille francs, soit 650 francs d'entraîne et 350 de déjeunés. En plus, une quête faite à l'église paroissiale avait donné quatre cents francs, ce qui porte la somme globale à un total de 1.400 fr.

Les promoteurs de cette œuvre ont décidé de remettre à chaque famille de prisonnier d'Albas, une somme de cent francs destinée à envoyer au cher captif un appréciable colis.

Voici d'ailleurs la liste de nos prisonniers qui bénéficieront de cet envoi, car la paroisse d'Albas est comptée au bureau actuelle 13 : Bru Robert, Bouyé Emile, Boulet Maurice, Constant Robert, Contout Jean, Delfour Fernand, Fournié Pierre, Jouglar Robert, Michel de la Conception, Lacoste René, Quéméré Albert, Reilhé Jean, Soulligac Roger et Lacoste Jean.

Quant aux prisonniers de la section de Cénac, une quête sera faite à l'église de cette paroisse pour envoyer également un colis aux vingt captifs de guerre: Griffoul Armand et Griffoul René, tous les deux fils du conseiller municipal de Cénac, et Robert Labie, de Lalaurie. Le quatrième vient de rentrer comme malade, Soulligac Jean-Marie.

Nos félicitations aux mouvements de jeunesse qui ne manquent jamais l'occasion de s'intéresser au sort de nos chers prisonniers.

Résultats techniques

100 m., juniors : 1^{er} Peindaries (Cahors), 12" ; 2^e Fourcade (Figeac); 3^e Grenier (Figeac). Bordeaux, en tête, se classe et abandonne.

100 m., seniors : 1^{er} Conduché, 11" 2/5 (Cahors); 2^e Dessus; 3^e Lescoul.

Après un faux départ, Lescoul prend la tête devant Dessus mais au 50 mètres Conduché remonte et passe irrésistiblement.

200 m. : 1^{er} Conduché, 24" ; 2^e Dutrieux; 3^e Fournier. Conduché gagne sans difficulté.

400 m. : 1^{er} Reutenauer (S.C.), 54" 2/5; 2^e Granier (F.), 57" ; 3^e Bertin.

Course magnifique de Reutenauer qui gagne aisément.

800 m. : 1^{er} Myers (S.C.), 211" ; 2^e Granier; 3^e Fougeroux.

Myers prend la tête dès le départ et la conserve jusqu'à l'arrivée.

1.500 m. : 1^{er} Carpentier (S.C.), 4'40" ; 2^e Charvet.

Course faussée par un départ trop rapide auquel seul le résistant Carpentier peut récupérer.

3.000 m. : 1^{er} Labrousse.

4 x 100 m., juniors : 1^{er} Cahors, 48" ; 2^e Figeac, 49" ; 3^e Cahors.

4 x 100 m., seniors : 1^{er} Cahors, 15" 2/5; 2^e Figeac.

Sauts. — Perche : 1^{er} Charvet, 2 m. 80.

Hauteurs, juniors : 1^{er} Segoula (S.C.), 1 m. 52; 2^e Solte, 1 m. 50; 3^e Soulié, 1 m. 45.

Hauteurs seniors : 1^{er} Chantel (S.C.), 1 m. 60; 2^e Charvet, 1 m. 56.

Longueurs, juniors : 1^{er} Soulié (F.), 5 m. 43; 2^e Segoula, 5 m. 37; 3^e Cambion.

Longueurs, seniors : 1^{er} Lescoul, 5 m. 23; 2^e Lacombe, 5 m. 10.

Triples saut : 1^{er} Lescoul, 11 m. 07; 2^e De Maynard et Bazillon, 10 m. 57.

Lancers. — Poids : 1^{er} Corn (F.), 10 m.; 2^e Rigaudie, 9 m. 67; 3^e Augé, 9 m. 49.

Disque : 1^{er} Augé, 30 m. 55; 2^e Corn, 29 m.; 3^e Chantel, 28 m. 70; 4^e Rigaudie, 27 m. 15.

Javelots, juniors : 1^{er} Audoire, 34 m. 20; 2^e Miquel, 31 m.

Javelots, seniors : 1^{er} Augé, 37 m.; 2^e Chantel, 36 m.; 3^e Souilliac, 32 m.

LIGUE DU MIDI

District Quercy-Rouergue

Note de la Fédération. — Les clubs sont informés que la cotisation fédérale comprenant l'abonnement au « Journal Officiel » est fixée à 50 fr. pour la saison 1941-42. Les clubs devront adresser directement leur cotisation, sans autre avis, au secrétaire de la Fédération (zone non occupée), 9, rue Orignan, Marseille, avant le 30 juin dernier délai.

Note de la Ligue du Midi. — Les clubs sont informés que seulement un petit nombre de licences est à leur disposition. En conséquence, ne doivent être demandées que celles qui sont nécessaires aux joueurs changeant de clubs du 1^{er} au 30 juin. Il ne sera pas tenu compte de demandes antérieures et trop importantes. Les demandes de licences doivent être adressées à la Ligue.

Note du district. — Le bureau décide de convoquer tous ses membres pour le dimanche 22 juin à 10 heures du matin au siège social Café de Bordeaux, Cahors, afin d'organiser la saison prochaine.

Aux clubs.

Tous les clubs désirant pratiquer la saison prochaine le foot-ball association sont priés d'instamment de demander leur affiliation à la Ligue du Midi. Pour tout renseignement s'adresser au secrétaire du district Quercy-Rouergue, Café de Bordeaux, Cahors.

CULTURE PHYSIQUE

Leçons de plein air enfants et adultes

ATHLETISME

S'adresser 22, Ed Gambetta

INSTITUT MODERNE CULTURE PHYSIQUE

Société de pisciculture

Les membres de la Société, qui une cause quelconque, n'auraient pas encore reçu leur carte de signature, soit à M. Vidailac, sellier, boulevard Gambetta, soit à M. J. Estradél, coiffeur, boulevard Gambetta, ou à M. Besson, articles de pêche.

D'autre part, les pêcheurs à la ligne qui désireraient faire partie de la société voudront bien se faire inscrire aux mêmes adresses.

Le coût de la carte, valable jusqu'au 31 décembre 1941, est de 10 francs.

Cette carte, qui tient lieu de permis de pêche à la ligne dans le 18^e cantonnement loué par la Société, permet à chaque sociétaire de faire usage de trois lignes au plus.

Ce cantonnement de pêche, qui a une longueur de 8.100 m., part en amont du barrage de Lacombe, près de Larroque-Arcs et va, en aval, jusqu'au barrage de Labéraudie.

Contrôle sanitaire des produits végétaux

En exécution de la Loi du 25 mars 1941, les népiniéristes et producteurs de plants et semences sont tenus de se faire inscrire avant le 30 juin 1941, à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture, à Cahors.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas

Pour nos prisonniers. — Les mouvements de jeunesse d'Albas ont donné une séance récréative qui a produit une somme approchant mille francs, soit 650 francs d'entraîne et 350 de déjeunés. En plus, une quête faite à l'église paroissiale avait donné quatre cents francs, ce qui porte la somme globale à un total de 1.400 fr.

Les promoteurs de cette œuvre ont décidé de remettre à chaque famille de prisonnier d'Albas, une somme de cent francs destinée à envoyer au cher captif un appréciable colis.

Voici d'ailleurs la liste de nos prisonniers qui bénéficieront de cet envoi, car la paroisse d'Albas est comptée au bureau actuelle 13 : Bru Robert, Bouyé Emile, Boulet Maurice, Constant Robert, Contout Jean, Delfour Fernand, Fournié Pierre, Jouglar Robert, Michel de la Conception, Lacoste René, Quéméré Albert, Reilhé Jean, Soulligac Roger et Lacoste Jean.

Quant aux prisonniers de la section de Cénac, une quête sera faite à l'église de cette paroisse pour envoyer également un colis aux vingt captifs de guerre: Griffoul Armand et Griffoul René, tous les deux fils du conseiller municipal de Cénac, et Robert Labie, de Lalaurie. Le quatrième vient de rentrer comme malade, Soulligac Jean-Marie.

Nos félicitations aux mouvements de jeunesse qui ne manquent jamais l'occasion de s'intéresser au sort de nos chers prisonniers.

Résultats techniques

100 m., juniors : 1^{er} Peindaries (Cahors), 12" ; 2^e Fourcade (Figeac); 3^e Grenier (Figeac). Bordeaux, en tête, se classe et abandonne.

100 m., seniors : 1^{er} Conduché, 11" 2/5 (Cahors); 2^e Dessus; 3^e Lescoul.

Après un faux départ, Lescoul prend la tête devant Dessus mais au 50 mètres Conduché remonte et passe irrésistiblement.

200 m. : 1^{er} Conduché, 24" ; 2^e Dutrieux; 3^e Fournier. Conduché gagne sans difficulté.

400 m. : 1^{er} Reutenauer (S.C.), 54" 2/5; 2^e Granier (F.), 57" ; 3^e Bertin.

Course magnifique de Reutenauer qui gagne aisément.

800 m. : 1^{er} Myers (S.C.), 211" ; 2^e Granier; 3^e Fougeroux.

Myers prend la tête dès le départ et la conserve jusqu'à l'arrivée.

1.500 m. : 1^{er} Carpentier (S.C.), 4'40" ; 2^e Charvet.

Course faussée par un départ trop rapide auquel seul le résistant Carpentier peut récupérer.

3.000 m. : 1^{er} Labrousse.

4 x 100 m., juniors : 1^{er} Cahors, 48" ; 2^e Figeac, 49" ; 3^e Cahors.

4 x 100 m., seniors : 1^{er} Cahors, 15" 2/5; 2^e Figeac.

Sauts. — Perche : 1^{er} Charvet, 2 m. 80.

Hauteurs, juniors : 1^{er} Segoula (S.C.), 1 m. 52; 2^e Solte, 1 m. 50; 3^e Soulié, 1 m. 45.

Hauteurs seniors : 1^{er} Chantel (S.C.), 1 m. 60; 2^e Charvet, 1 m. 56.

Longueurs, juniors : 1^{er} Soulié (F.), 5 m. 43; 2^e Segoula, 5 m. 37; 3^e Cambion.

Longueurs, seniors : 1^{er} Lescoul, 5 m. 23; 2^e Lacombe, 5 m. 10.

Triples saut : 1^{er} Lescoul, 11 m. 07; 2^e De Maynard et Bazillon, 10 m. 57.

Lancers. — Poids : 1^{er} Corn (F.), 10 m.; 2^e Rigaudie, 9 m. 67; 3^e Augé, 9 m. 49.

Disque : 1^{er} Augé, 30 m. 55; 2^e Corn, 29 m.; 3^e Chantel, 28 m. 70; 4^e Rigaudie, 27 m. 15.

Javelots, juniors : 1^{er} Audoire, 34 m. 20; 2^e Miquel, 31 m.

Javelots, seniors : 1^{er} Augé, 37 m.; 2^e Chantel, 36 m.; 3^e Souilliac, 32 m.

LIGUE DU MIDI

District Quercy-Rouergue

Note de la Fédération. — Les clubs sont informés que la cotisation fédérale comprenant l'abonnement au « Journal Officiel » est fixée à 50 fr. pour la saison 1941-42. Les clubs devront adresser directement leur cotisation, sans autre avis, au secrétaire de la Fédération (zone non occupée), 9, rue Orignan, Marseille, avant le 30 juin dernier délai.

Note de la Ligue du Midi. — Les clubs sont informés que seulement un petit nombre de licences est à leur disposition. En conséquence, ne doivent être demandées que celles qui sont nécessaires aux joueurs changeant de clubs du 1^{er} au 30 juin. Il ne sera pas tenu compte de demandes antérieures et trop importantes. Les demandes de licences doivent être adressées à la Ligue.

Note du district. — Le bureau décide de convoquer tous ses membres pour le dimanche 22 juin à 10 heures du matin au siège social Café de Bordeaux, Cahors, afin d'organiser la saison prochaine.

Aux clubs.

Tous les clubs désirant pratiquer la saison prochaine le foot-ball association sont priés d'instamment de demander leur affiliation à la Ligue du Midi. Pour tout renseignement s'adresser au secrétaire du district Quercy-Rouergue, Café de Bordeaux, Cahors.

CULTURE PHYSIQUE

Leçons de plein air enfants et adultes

ATHLETISME

S'adresser 22, Ed Gambetta

INSTITUT MODERNE CULTURE PHYSIQUE

Société de pisciculture

Les membres de la Société, qui une cause quelconque, n'auraient pas encore reçu leur carte de signature, soit à M. Vidailac, sellier, boulevard Gambetta, soit à M. J. Estradél, coiffeur, boulevard Gambetta, ou à M. Besson, articles de pêche.

D'autre part, les pêcheurs à la ligne qui désireraient faire partie de la société voudront bien se faire inscrire aux mêmes adresses.

Le coût de la carte, valable jusqu'au 31 décembre 1941, est de 10 francs.

Cette carte, qui tient lieu de permis de pêche à la ligne dans le 18^e cantonnement loué par la Société, permet à chaque sociétaire de faire usage de trois lignes au plus.

Ce cantonnement de pêche, qui a une longueur de 8.100 m., part en amont du barrage de Lacombe, près de Larroque-Arcs et va, en aval, jusqu'au barrage de Labéraudie.

Contrôle sanitaire des produits végétaux

En exécution de la Loi du 25 mars 1941, les népiniéristes et producteurs de plants et semences sont tenus de se faire inscrire avant le 30 juin 1941, à la Direction des Services Agricoles, Maison de l'Agriculture, à Cahors.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Albas

Pour nos prisonniers. — Les mouvements de jeunesse d'Albas ont donné une séance récréative qui a produit une somme approchant mille francs, soit 650 francs d'entraîne et 350 de déjeunés. En plus, une quête faite à l'église paroissiale avait donné quatre cents francs, ce qui porte la somme globale à un total de 1.400 fr.

Les promoteurs de cette œuvre ont décidé de remettre à chaque famille de prisonnier d'Albas, une somme de cent francs destinée à envoyer au cher captif un appréciable colis.

Voici d'ailleurs la liste de nos prisonniers qui bénéficieront de cet envoi, car la paroisse d'Albas est comptée au bureau actuelle 13 : Bru Robert, Bouyé Emile, Boulet Maurice, Constant Robert, Contout Jean, Delfour Fernand, Fournié Pierre, Jouglar Robert, Michel de la Conception, Lacoste René, Quéméré Albert, Reilhé Jean, Soulligac Roger et Lacoste Jean.

Quant aux prisonniers de la section de Cénac, une quête sera faite à l'église de cette paroisse pour envoyer également un colis aux vingt captifs de guerre: Griffoul Armand et Griffoul René, tous les deux fils du conseiller municipal de Cénac, et Robert Labie, de Lalaurie. Le quatrième vient de rentrer comme malade, Soulligac Jean-Marie.

Nos félicitations aux mouvements de jeunesse qui ne manquent jamais l'occasion de s'intéresser au sort de nos chers prisonniers.

Résultats techniques

100 m., juniors : 1^{er} Peindaries (Cahors), 12" ; 2^e Fourcade (Figeac); 3^e Grenier (Figeac). Bordeaux, en tête, se classe et abandonne.

100 m., seniors : 1^{er} Conduché, 11" 2/5 (Cahors); 2^e Dessus; 3^e Lescoul.

Après un faux départ, Lescoul prend la tête devant Dessus mais au 50 mètres Conduché remonte et passe irrésistiblement.

200 m. : 1^{er} Conduché, 24" ; 2^e Dutrieux; 3^e Fournier. Conduché gagne sans difficulté.

400 m. : 1^{er} Reutenauer (S.C.), 54" 2/5; 2^e Granier (F.), 57" ; 3^e Bertin.

Course magnifique de Reutenauer qui gagne aisément.

800 m. : 1^{er} Myers (S.C.), 211" ; 2^e Granier; 3^e Fougeroux.

Myers prend la tête dès le départ et la conserve jusqu'à l'arrivée.

1.500 m. : 1^{er} Carpentier (S.C.), 4'40" ; 2^e Charvet.

Course faussée par un départ trop rapide auquel seul le résistant Carpentier peut récupérer.

3.000 m. : 1^{er} Labrousse.

4 x 100 m., juniors : 1^{er} Cahors, 48" ; 2^e Figeac, 49" ; 3^e Cahors.

4 x 100 m., seniors : 1^{er} Cahors, 15" 2/5; 2^e Figeac.

Sauts. — Perche : 1^{er} Charvet, 2 m. 80.

Hauteurs, juniors : 1^{er} Segoula (S.C.), 1 m. 52; 2^e Solte, 1 m. 50; 3^e Soulié, 1 m. 45.

Hauteurs seniors : 1^{er} Chantel (S.C.), 1 m. 60; 2^e Charvet, 1 m. 56.

Longueurs, juniors : 1^{er} Soulié (F.), 5 m. 43; 2^e Segoula, 5 m. 37; 3^e Cambion.

Longueurs, seniors : 1^{er} Lescoul, 5 m. 23; 2^e Lacombe, 5 m. 10.

Triples saut : 1^{er} Lescoul, 11 m. 07; 2^e De Maynard et Bazillon, 10 m. 57.

Lancers. — Poids : 1^{er} Corn (F.), 10 m.; 2^e Rigaudie, 9 m. 67; 3^e Augé, 9 m. 49.

Disque : 1^{er} Augé, 30 m. 55; 2^e Corn, 29 m.; 3^e Chantel, 28 m. 70; 4^e Rigaudie, 27 m. 15.

Javelots, juniors : 1^{er} Audoire, 34 m. 20; 2^e Miquel, 31 m.

Javelots, seniors : 1^{er} Augé, 37 m.; 2^e Chantel, 36 m.; 3^e Souilliac, 32 m.

LIGUE DU MIDI

District Quercy-Rouergue

Note de la Fédération. — Les clubs sont informés que la cotisation fédérale comprenant l'abonnement au « Journal Officiel » est fixée à 50 fr. pour la saison 1941-42. Les clubs devront adresser directement leur cotisation, sans autre avis, au secrétaire de la Fédération (zone non occupée), 9, rue Orignan, Marseille, avant le 30 juin dernier délai.

Note de la Ligue du Midi. — Les clubs sont informés que seulement un petit nombre de licences est à leur disposition. En conséquence, ne doivent être demandées que celles qui sont nécessaires aux joueurs changeant de clubs du 1^{er} au 30 juin. Il ne sera pas tenu compte de demandes antérieures et trop importantes. Les demandes de licences doivent être adressées à la Ligue.

Note du district. — Le bureau décide de convoquer tous ses membres pour le dimanche 22 juin à 10 heures du matin au siège social Café de Bordeaux, Cahors, afin d'organiser la saison prochaine.

Aux clubs.

Tous les clubs désirant pratiquer la saison prochaine le foot-ball association sont priés d'instamment de demander leur affiliation à la Ligue du Midi. Pour tout renseignement s'adresser au secrétaire du district Quercy-Rouergue, Café de Bordeaux, Cahors.

CULTURE PHYSIQUE

Leçons de plein air enfants et adultes

ATHLETIS